

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/ses/spip.php?article408>



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le contrat nouvelles embauches un an après (mars 2007)

- Terminale ES - Rapports, notes, analyses en ligne. - Travail emploi -



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Date de mise en ligne : jeudi 22 février 2007

Ministère de l'emploi,
de la cohésion sociale
et du logement

Copyright © SES Limoges - Tous droits réservés

Dares, Premières synthèse, mars 2007 - n°09.1

Parmi les salariés embauchés en contrat nouvelles embauches (CNE) au mois d'octobre 2005, sept sur dix travaillaient

encore dans la même entreprise au bout de six mois et cinq sur dix au bout de douze mois. Sur un an, un sur quatre a démissionné et le quart restant a quitté l'entreprise à l'initiative de l'employeur ou d'un commun accord avec ce dernier. Parallèlement, 60 % des salariés embauchés en CNE en mai 2006 sont toujours présents dans l'entreprise six mois après.

La suite est en [téléchargement ici](#)

Voir la critique de la méthode d'enquête (donc des résultats) sur le blog d'**Olivier Boubâ-Olga** : [Evaluation de l'évaluation du CNE...](#) reprenant celle d'**Eric Maurin** publiée sur [son nouveau blog](#) hébergé par le nouvel observateur.